

Saisine – Liaison par autocar ≤ 100 km

Identification de l'entité effectuant la saisine et de la personne référente	
Entité saisissante	Conseil départemental du Finistère
Nom de la personne référente pour les échanges avec les services de l'Autorité	Florent Parisot
Numéro de téléphone	02 98 76 21 55
Adresse email	florent.parisot@finistere.fr

Projet de décision de l'autorité organisatrice de transport	
Liaison concernée	BREST - QUIMPER
Identification de la ou des déclarations correspondantes (en indiquant leur numéro de publication sur le site internet de l'Autorité)	D2016-028 publiée le 24 février sur le site internet de l'ARAFER
Justification de l'intérêt à agir : <ul style="list-style-type: none"> - soit l'entité saisissante doit être une autorité organisatrice de la liaison déclarée, selon la définition du point 10° de l'article 31-1 du décret du 16 août 1985 modifié¹, - soit la liaison déclarée doit être une liaison similaire à une liaison de l'AOT, selon la définition du point 14° du même article² 	Le Conseil départemental assure en vertu de sa compétence d'autorité organisatrice de transport prévu par le code des transports Il organise un service public régulier quotidien assurant sans correspondance la liaison entre Brest et Quimper.
Projet d'interdiction ou de limitation	Projet de limitation
Périmètre retenu pour l'analyse	Cf dossier de saisine
Contrat de service public concerné	DSP réseau Penn ar Bed - Lot 3 Centre

¹ « Autorité organisatrice d'une liaison » : autorité, au sens de l'article L. 1221-1 du code des transports, qui organise un service public régulier assurant cette liaison sans correspondance ; en cas de délégation de la compétence d'organisation à une autre autorité organisatrice, cette dernière est de plein droit l'autorité organisatrice concernée ; en cas de délégation des attributions du Syndicat des transports d'Île-de-France à une

² « Liaison similaire à une liaison d'une autorité organisatrice » : liaison soumise à régulation dont l'origine et la destination se situent à une distance respective de l'origine et de la destination de celle de l'autorité, mesurée en ligne droite, d'au plus 5 km, cette valeur étant portée à 10 km entre les origines ou entre les destinations des deux liaisons si elles sont situées en région d'Île-de-France.

Données de trafic et de revenus	
Données de trafic sur l'origine – destination concernée, détaillées par groupe tarifaire si cette information est disponible	<input type="text"/> voyages estimés (hors voyages "scolaires", données confidentielles)
Données de trafic sur le périmètre retenu par l'AOT pour apprécier l'atteinte portée aux services qu'elle organise	<input type="text"/> voyages estimés (hors voyages "scolaires", donnée confidentielle)
Ressources générées sur l'origine – destination concernée, détaillées par groupe tarifaire si cette information est disponible	<input type="text"/> € estimés (hors abonnements scolaires, donnée confidentielle)
Revenus sur le périmètre retenu par l'AOT pour apprécier l'atteinte portée aux services qu'elle organise	<input type="text"/> € estimés (recettes commerciales hors abonnement scolaires ; donnée confidentielle)
Données de comptage de la liaison concernée	Voir dossier de saisine
Répartition horaire du trafic de la liaison concernée	Voir dossier de saisine
Contribution publique relative au périmètre retenu par l'AOT pour apprécier l'atteinte portée aux services qu'elle organise	<input type="text"/> € (donnée confidentielle)
Si elles sont disponibles, données relatives aux coûts supportés par l'exploitant sur le périmètre retenu par l'AOT pour apprécier l'atteinte portée aux services qu'elle organise	Non disponible

Evaluation de l'impact	
Evaluation motivée de l'atteinte substantielle portée au service conventionné par les services routiers librement organisés, en termes de trafic et de ressources	Cf dossier saisine

Autres	
Justification du champ d'application du projet de décision, en ce qui concerne en particulier les liaisons similaires à celle de l'AOT et les liaisons dont la jonction permet d'assurer celle-ci	Cf dossier saisine
Si le projet de décision couvre des liaisons dont la jonction permet d'assurer avec correspondance la liaison concernant l'autorité organisatrice, les raisons d'intérêt général motivant la portée de la décision sur chacune de ces liaisons	



DOSSIER DE SAISINE LIAISON BREST – QUIMPER

DECLARATION DE LA SOCIETE FLIXBUS

Nota : les données entre crochets [...] sont à considérer comme confidentielles.

1) Existence d'un service conventionné

Le transporteur Flixbus a déclaré auprès de l'ARAFER son intention de commercialiser des services sur la ligne Brest - Quimper conformément à *la section 2 du décret n°2015-1266 du 13 octobre 2015* relative aux services réguliers interurbains de transport public routier librement organisés :

- Déclaration D2016-028 publiée le 24 février 2016 sur le site internet de l'ARAFER
- Liaison de 73,2 km par autocar entre Brest et Quimper.

En vertu du code des transports, la Département du Finistère est en charge du transport interurbain et organise notamment la liaison Brest – Quimper sans correspondance par la **ligne 31 du réseau Penn Ar Bed**, réseau départemental de transport interurbain.

L'exploitation de la ligne est confiée à un groupement d'entreprises de transport via une délégation de service public couvrant un ensemble de lignes interurbaines et scolaires du centre Finistère, conclue en juillet 2011 pour une durée de 7 ans, allant du 1^{er} septembre 2011 au 31 août 2018 (*DSP lot 3 centre*).

La ligne 31 assure la liaison de gare routière à gare routière, comme Flixbus l'envisage, avec des arrêts intermédiaires (voir fiches horaires).

2) Analyse de la substituabilité

a) Analyse des fréquences

Flixbus propose 2 services quotidiens dans chaque sens.

La ligne 31 du réseau départemental propose, dans chaque sens, 4 services du lundi au jeudi, 5 services le vendredi et 2 les samedi et dimanche.

Des services de la ligne 31 sont en correspondance avec la ligne 35 Châteaulin – Carhaix au lieu dit « Le Pouillot », au croisement des voies express RN 164/ RN165. Cette correspondance permet de relier Carhaix à Brest ou Quimper.

b) Analyse des horaires

Flixbus donne un créneau indicatif d'une heure pour ses 2 départs.

Pour l'analyse, nous prendrons l'hypothèse d'un report possible à plus ou moins 1 heure du créneau proposé par l'opérateur Flixbus.

La comparaison des horaires du service conventionné (ligne 31) et de celui de Flixbus est synthétisée ci-dessous :

- Dans le sens Brest – Quimper.

Ligne 31				Flixbus (tps de parcours = 1h10)	
	Départ Brest	Arrivée Quimper	Temps de parcours	Départ Brest	Arrivée Quimper
Lundi Mardi Mercredi Jeudi (4 départs)	07:00	08:22	01:22		
	10:00	11:21	01:21	entre 8h10 et 9h10	entre 9h20 et 10h20
	14:45	16:12	01:27		
	18:05	19:33	01:28	entre 15h30 et 16h30	entre 16h40 et 17h40

Ligne 31				Flixbus (tps de parcours = 1h10)	
	Départ Brest	Arrivée Quimper	Temps de parcours	Départ Brest	Arrivée Quimper
Vendredi (5 départs)	07:00	08:22	01:22		
	10:00	11:21	01:21	entre 8h10 et 9h10	entre 9h20 et 10h20
	14:45	16:12	01:27		
	16:00	17:28	01:28	entre 15h30 et 16h30	entre 16h40 et 17h40
	18:05	19:33	01:28		

Ligne 31				Flixbus (tps de parcours = 1h10)	
	Départ Brest	Arrivée Quimper	Temps de parcours	Départ Brest	Arrivée Quimper
Samedi (2 départs)	10:00	11:21	01:21	entre 8h10 et 9h10	entre 9h20 et 10h20
	14:45	16:12	01:27		
				entre 15h30 et 16h30	entre 16h40 et 17h40

Ligne 31				Flixbus (tps de parcours = 1h10)	
	Départ Brest	Arrivée Quimper	Temps de parcours	Départ Brest	Arrivée Quimper
Dimanche (2 départs)	09:30	11:20	01:50	entre 8h10 et 9h10	entre 9h20 et 10h20
	14:15	15:57	01:42		
				entre 15h00 et 16h00	entre 16h10 et 17h10

- Dans le sens Quimper – Brest.

Ligne 31				Flixbus (tps de parcours = 1h10)	
	Départ Brest	Arrivée Quimper	Temps de parcours	Départ Brest	Arrivée Quimper
Lundi Mardi Mercredi Jeudi (4 départs)	07:10	08:35	01:25		
	12:55	14:15	01:20	entre 11h15 et 12h15	entre 12h25 et 13h25
	16:40	18:00	01:20		
	17:30	18:57	01:27	entre 20h00 et 21h00	entre 21h10 et 22h10

Ligne 31				Flixbus (tps de parcours = 1h10)	
	Départ Brest	Arrivée Quimper	Temps de parcours	Départ Brest	Arrivée Quimper
Vendredi (5 départs)	07:10	08:35	01:25		
	11:35	12:56	01:21	entre 11h15 et 12h15	entre 12h25 et 13h25
	12:55	14:15	01:20		
	16:40	18:00	01:20	entre 19h45 et 20h25	entre 20h55 et 21h35
	17:30	18:57	01:27		

Ligne 31				Flixbus (tps de parcours = 1h10)	
	Départ Brest	Arrivée Quimper	Temps de parcours	Départ Brest	Arrivée Quimper
Samedi (2 départs)	12:55	14:15	01:20	entre 11h15 et 12h15	entre 12h25 et 13h25
	16:40	18:00	01:20		
				entre 20h00 et 21h00	entre 21h10 et 22h10

Ligne 31				Flixbus (tps de parcours = 1h10)	
	Départ Brest	Arrivée Quimper	Temps de parcours	Départ Brest	Arrivée Quimper
Dimanche (2 départs)	12:45	14:05	01:20	entre 11h15 et 12h15	entre 12h25 et 13h25
	17:40	19:38	01:58		
				entre 19h45 et 20h25	entre 20h55 et 21h35

c) Temps de parcours.

Les services proposés par Flixbus ont un temps de parcours prévu d'une heure et 10 minutes. Ceux de la ligne 31 varient entre 1h20 et 1h27 (jusqu'à 1h58 le dimanche).

La différence s'explique par les arrêts intermédiaires opérés par la ligne 31.

Par rapport au temps de parcours, les services de Flixbus sont donc concurrentiels par rapport à ceux de la ligne 31 (10 à 17 minutes de moins).

d) Conclusion sur la substituabilité

Sens Brest – Quimper :

On peut conclure que les 2 services proposés par Flixbus peuvent être considérés comme substituables :

- des 2 départs de 10h00 et 14h45 du lundi au jeudi,
- des 3 départs de 10h00, 14h45 et 16h00 le vendredi,
- des 2 départs proposés les samedi et dimanche.

Sens Quimper - Brest :

Le service proposé entre 11h15 et 12h15 par Flixbus peut être considéré comme substituable :

- du départ de 12h55 du lundi au jeudi,
- des 2 départs de 11h35 et 12h55 le vendredi,
- du départ de 12h55 le samedi
- du départ de 12h45 le dimanche.

Au total ce sont 23 services conventionnés sur 50 qui peuvent être considérés comme substituables.

3) Estimation du risque d'atteinte à l'équilibre économique

Conformément aux préconisations de l'ARAFER, nous prendrons pour hypothèses que « *les places proposées par le service librement organisé seront remplies à hauteur de 60 à 90% par des voyageurs qui utilisaient le service conventionné et que les 10 à 40 % restants seraient donc de nouveaux voyageurs, qui n'auraient pas voyagé sans la création du nouveau service* ».

Les services proposés par Flixbus n'intéresseront pas les usagers actuels abonnés qui utilisent le service conventionné pour des déplacements domicile- travail ou études.

Par contre, ils seront intéressants pour les usagers occasionnels, compte tenu notamment du temps de parcours et des horaires proposés.

Selon les comptages fournis par l'exploitant de la ligne 31 sur une semaine type (hors vacances, du 16/11/2015 au 22/11/2015)¹, la fréquentation observée sur les 23 services en concurrence est de voyages sur un total de voyages (%). Cela représente en moyenne voyageurs par service. Il est à noter que la capacité des moyens mis en place pour le service conventionné (1 car de 59 places par service) est rarement atteinte sur les services considérés.

Il convient d'observer que les voyages comptabilisés ne concernent pas tous la liaison de bout en bout (de gare routière à gare routière). Toutefois, les observations des données sur cette ligne montrent qu'environ **80% des voyages concernent le trajet de bout en bout.**

Ce ratio peut-être appliqué et on peut donc évaluer à **le nombre de voyages par semaine** qui pourraient potentiellement se reporter sur le service librement organisé. Il s'agit d'une fourchette basse compte tenu des fréquentations observées sur les services concernés pendant les vacances scolaires (voir note de bas de page à propos des comptages réalisés pendant une semaine de vacances).

Les services considérés étant présents toute l'année, le nombre de voyages annuels peut donc être estimé à , arrondi à voyages.

¹ Les comptages pour une semaine type en 2014 (du 8/12 au 14/12/2014) donnent [607] voyages sur [1513] soit [40,1%] et donc une moyenne par voyage de [26] voyageurs. Les données peuvent donc être considérées comme fiables. Ces mêmes comptages réalisés pendant les vacances de printemps (du 13/04 au 19/04/2015) donnent [818] voyages sur [1851] ([44%]) et une moyenne de [36] voyageurs par service.

Le plein tarif est de 6€ pour la ligne 31. Il existe aussi un tarif jeune à 3€ pour les moins de 25 ans. Comme indiqué plus haut les services considérés sont majoritairement utilisés par les usagers occasionnels, les abonnés utilisant prioritairement les services de début et de fin de journée. Flixbus ne précise pas le tarif envisagé pour ses services. Toutefois, on observe actuellement un tarif de 5€ sur le trajet Brest-Lorient. Il est donc probable que le prix proposé sera inférieur ou égal à 5€ pour le trajet Brest – Quimper.

Si le tarif jeune pourrait demeurer plus intéressant sur la ligne 31, il sera sans doute supérieur pour le plein tarif. Il est donc difficile de déterminer si le prix aura une influence sur le choix du service par les usagers.

Pour l'évaluation de la recette, on considérera une recette moyenne de € par voyage.

La recette directe des usagers de la ligne 31 pour les services étudiés peut dans ces conditions être évaluée à €].

Si on considère que 60% à 90% des voyageurs utilisant le service conventionné se reportent sur le service librement organisé, la perte de recettes sera comprise entre € et €].

Comme indiqué au 1) la ligne 31 est exploitée dans le cadre d'une délégation de service public regroupant un ensemble de lignes régulières et de lignes scolaires du centre Finistère.

La ligne 31 est la seule à avoir un tarif à 6€. Pour les autres lignes, la tarification est à 2€.

En 2014/2015, les recettes commerciales directes perçues par le délégataire auprès des usagers pour l'ensemble des lignes du lot 3 (cf annexe), s'élèvent à €], hors recettes abonnements scolaires (€) et hors recettes SNCF² (€).

Les pertes de recettes potentielles sont donc comprises entre % et %] des recettes commerciales de la DSP.

La contribution publique pour la DSP considérée s'élève à €]. Si la collectivité devait compenser au délégataire la perte de recettes subie, cela se traduirait par une hausse de la contribution publique comprise entre [1,04% et 1,6%].

4) Conclusion

Le Département du Finistère propose une limitation des services librement organisés sur la liaison Brest – Quimper aux jours et créneaux ci-dessous :

Sens Quimper – Brest : départ Quimper entre 20h00 et 21h00 du lundi au jeudi et le samedi, entre 19h45 et 20h25 le vendredi et le dimanche.

Liste des annexes :

- fiches horaires lignes 31
- grille tarifaire ligne 31
- liste des lignes de la Délégation de service public lot 3 – Centre
- rapports de comptage de la ligne 31
- titres vendus pour la ligne 31 (du 1/9/2014 au 31/8/2015)
- projet d'arrêté de limitation

² La ligne 31 complète l'offre Ter de la région. Les titres SNCF sont acceptés dans les services de car de la ligne 31. Le délégataire perçoit une recette de la SNCF à ce titre.

Hiver 2015/16

Horaires valables du 1^{er} septembre 2015 au 5 juillet 2016

<http://www.viaoo29.fr>
<http://www.viaoo29.mobi>



02 98 90 88 89

ligne 31

Brest - Quimper &

Jours de circulation	LMMe		D&F	LMMe		D&F	LMMe		V	LMMe		D&F	LMMe	
	JV	2-4		JV	1-3		JV	2-4		JV	1-5			
Brest, Gare Routière SNCF														
Brest, Océanopolis														
GUPAVAS, Rody														
LE RELECO KERHUON, Moulin Blanc														
LOPERHET, Bourg														
DAOULAS, Centre														
HOPITAL CAMFROUT, Bourg														
LE FAOU, Centre														
PORT DE BUIS LES QUIMERC, Gare SNCF														
PORT LAUNAY, Centre														
CHATEAULIN, Office du Tourisme														
CHATEAULIN, Gare SNCF														
CHATEAULIN, Office du tourisme														
CHATEAULIN, Echangeur du Pouldiot														
QUIMPER, Park Pouldic														
QUIMPER, Cité Administrative														
QUIMPER, Alexandre Massé														
QUIMPER, Gare Routière SNCF														

Service accessible aux personnes à mobilité réduite.
ATTENTION pour les personnes en fauteuil, RESERVATION impérative au 02 98 90 88 89 la veille avant 17h00 ou le vendredi avant 17h00 pour les services du samedi et du lundi

- 1: Correspondance du Pouldiot vers Châteaulin Gare et Office du tourisme, départ du Pouldiot à 7h51 et à 18h55
- 2: service effectif par un taxi
- 3: passage à pied possible
- 4: arrêt à la demande après le conducteur à 8:59
- 5: Arrêtibus desservi: Le Centre, Pennez à faire signe au conducteur

Aucun car de Réseau Pennez-Bed ne circule les 25 décembre 2015, 1^{er} janvier et 1^{er} mai 2016.

Hiver 2015/16

Horaires valables du 1^{er} septembre 2015 au 5 juillet 2016

<http://www.viaoo29.fr>
<http://www.viaoo29.mobi>



02 98 90 88 89

Quimper - Brest &

Jours de circulation	LMMe		D&F	LMMe		V	LMMe		D&F	LMMe		D&F
	JV	2-3		JV	1-5		JV	3		JV	1	
Quimper, Gare Routière SNCF												
Quimper, Alexandre Massé												
QUIMPER, Cité Administrative												
QUIMPER, Park Pouldic												
CHATEAULIN, Gare SNCF												
CHATEAULIN, Office de Tourisme												
PORT LAUNAY, Centre												
PORT DE BUIS LES QUIMERC, Gare SNCF												
LE FAOU, Centre												
HOPITAL CAMFROUT, Bourg												
DAOULAS, Centre												
LOPERHET, Bourg												
GUPAVAS, Rody												
BREST, Océanopolis												
LE RELECO KERHUON, Moulin Blanc												
BREST, Gare Routière SNCF												

Service accessible aux personnes à mobilité réduite.
ATTENTION pour les personnes en fauteuil, RESERVATION impérative au 02 98 90 88 89 la veille avant 17h00 ou le vendredi avant 17h00 pour les services du samedi et du lundi

- 1: Correspondance du Pouldiot vers Châteaulin Gare et Office du tourisme départ du pouldiot à 7h51 et 18h55
- 2: service effectif par un taxi
- 3: Correspondance pour Brest au Pouldiot
- 4: Arrêtibus desservi: Le Centre, Pennez à faire signe au conducteur
- 5: Arrêtibus desservi: Le Centre, Pennez à faire signe au conducteur

Aucun car de Réseau Pennez-Bed ne circule les 25 décembre 2015, 1^{er} janvier et 1^{er} mai 2016.

Calendrier officiel des vacances scolaires de l'Académie de Rennes :
(sous réserve de modifications ultérieures du calendrier de l'Education Nationale)
Vacances : Toussaint, du 17/01/15 au 02/11/15 - Noël, du 19/12/15 au 04/01/16
Hiver, du 13/02/16 au 25/02/16 - Printemps, du 09/04/16 au 25/04/16

Été 2015

Horaires valables du 4 juillet 2015 au 31 août 2015

<http://www.viaoo29.fr>
<http://www.viaoo29.mobi>



ligne 31

Brest - Quimper &

Jours de circulation	LMMe JV	LMMe JV	D/F	LMMe JVS	D/F	LMMe JVS	V	LMMe JV	LMMe JV
Renvois à consulter	2 - 3	4-6						3	6
BREST, Gare Routière SNCF		07:00		09:30		10:00		14:15	
BREST, Océanopolis				09:40		10:10		14:25	
GUIPAVAS, Rody				09:42		10:12		14:27	
LE RELECO KERHUON, Moulin Blanc		07:12							
LOPERHET, Bourg				09:55					
DAOULAS, Centre				10:03					
HOPITAL CAMFROUT, Bourg				10:10					
LE FAOU, Centre		07:35		10:20		10:34		14:50	
PONT DE BUIS LES QUIMERCH, Gare SNCF				10:30		15:00			
PORT LAUNAY, Centre				10:37		15:10			
CHÂTEAULIN, Office du Tourisme				10:40		15:15			
CHÂTEAULIN, Gare SNCF		07:30		10:42		15:17		18:40	
CHÂTEAULIN, Office du Tourisme		07:31						18:42	
CHÂTEAULIN, Echangeur du Pouillot		07:39		07:51		10:47		15:35	
QUIMPER, Park Pouillic				11:07		15:42		16:50	
QUIMPER, Cité Administrative				11:12		15:47		17:12	
QUIMPER, Alexandre Masse				11:15		15:50		17:17	
QUIMPER, Gare Routière SNCF				11:20		15:57		17:20	
		08:22		11:20		11:21		16:02	
								17:28	
									18:55
									19:17
									19:22
									19:25
									19:33

Service accessible aux personnes à mobilité réduite. ATTENTION pour les personnes en fauteuil, RÉSERVATION impérative au 02 98 90 88 89 la veille avant 17h00 ou le vendredi avant 17h00 pour les services du samedi et du lundi

2 : service effectué par un taxi

3 : correspondance pour Quimper au Pouillot avec le car de la Ligne 31

4 : passage à Park pouillic sur demande auprès du conducteur à 8:09

6 : Correspondance du Pouillot vers Châteaulin Gare et Office du tourisme : départ du Pouillot à 7h51 par le car de la ligne 35 et à 18h55 par taxi

Été 2015

Horaires valables du 4 juillet 2015 au 31 août 2015

<http://www.viaoo29.fr>
<http://www.viaoo29.mobi>



ligne 31

Quimper - Brest

Jours de circulation	LMMe JV	LMMe JV	V	D/F	LMMe JVS	LMMe JVS	LMMe JV	LMMe JV	D/F
Renvois à consulter	2 - 3	1				5	3	1	
QUIMPER, Gare routière SNCF		07:10	11:35	12:45	12:55	16:40		17:30	17:40
QUIMPER, Alexandre Masse		07:13	11:38	12:48	12:58	16:43		17:38	17:43
QUIMPER, Cité Administrative		07:18	11:41	12:51	13:00	16:50		17:41	17:46
QUIMPER, Park Poullic		07:23	11:46	12:56	13:05	16:55		17:46	17:51
CHÂTEAULIN, Gare SNCF	07:30						17:50		18:15
CHÂTEAULIN, Office de Tourisme	07:31						17:53		18:17
PORT LAUNAY, Centre									18:22
PONT DE BUIS LES QUIMERCH, Gare SNCF									18:30
CHÂTEAULIN, Echangeur du Pouillot	07:39	07:43	12:00	13:14	13:20	17:15	18:00	18:04	
LE FAOU, Centre		07:55	12:14	13:26	13:34	17:30		18:18	18:43
HOPITAL CAMFROUT, Bourg									18:50
DAOULAS, Centre									18:55
LOPERHET, Bourg									19:05
GUIPAVAS, Rody		08:20			14:04				19:29
BREST, Océanopolis		08:23	12:46	13:57	14:05				
LE RELECO KERHUON, Moulin Blanc						17:52		18:49	
BREST, Gare Routière SNCF		08:35	12:56	14:05	14:15	18:00		18:57	19:38

Service accessible aux personnes à mobilité réduite. ATTENTION pour les personnes en fauteuil, RÉSERVATION impérative au 02 98 90 88 89 la veille avant 17h00 ou le vendredi avant 17h00 pour les services du samedi et du lundi

1 : Correspondance du Pouillot vers Châteaulin Gare et Office de tourisme: départ du Pouillot à 7h51 et à 18h05 par le car de la ligne 35

2 : service effectué par un taxi

3 : correspondance pour Brest au Pouillot avec le car de la Ligne 31

5 : Le vendredi risque de retard aux arrêts cité administrative et park poullic en raison des conditions de circulation

Ligne 31 Quimper - Brest

Section(s) par origine / destination

	Brest	Loperhet	Daoulas	Hopital Camfrout	la Faou	Pt de Buis	Lopérec (interne Nivot)	Port Launay	Châteaulin Echangeur Pouillot	Châteaulin OT	Châteaulin Gare	Quimper
Brest		1	1	1	1	2	2	2	2	2	2	3
Loperhet	1		1	1	1	2	2	2	2	2	2	3
Daoulas	1	1		1	1	2	2	2	2	2	2	3
Hopital Camfrout	1	1	1		1	2	2	2	2	2	2	3
la Faou	1	1	1	1		1	1	1	1	1	1	2
Pt de Buis	2	2	2	2	1		1	1	1	1	1	2
Lopérec (interne Nivot)	2	2	2	2	1	1		1	1	1	1	2
Port Launay	2	2	2	2	1	1	1		1	1	1	2
Châteaulin Echangeur Pouillot	2	2	2	2	1	1	1	1		1	1	1
Châteaulin OT	2	2	2	2	1	1	1	1	1		1	1
Châteaulin Gare	2	2	2	2	1	1	1	1	1	1		1
Quimper	3	3	3	3	2	2	2	2	1	1	1	

Tarifs et principales réductions

	Conditions	Prix		
		1 section	2 sections	3 sections
Gratuité	Enfants de moins de 4 ans accompagnés d'au moins un adulte	GRATUIT		
Correspondance	Tout client utilisateur de l'un des titres de transport ci-dessous peut bénéficier d'une correspondance gratuite dans la journée sur le réseau Penn Ar Bed (sauf Quimper-Brest) ainsi que sur les réseaux urbains de Brest, Quimper et de Morlaix.	GRATUIT		
Plein tarif	Billet unitaire	2 €	4 €	6 €
Carnet 10 tickets	Carnet de 10 tickets	15 €	30 €	45 €
Abonnement mensuel	Carte nominative valable 1 mois calendaire sur l'ensemble du réseau	40 €	60 €	80 €
Abonnement annuel	Carte nominative valable du 1 ^{er} septembre au 31 août sur l'ensemble du réseau	400 € ¹	600 € ²	800 €
Abonnement mensuel jeune	Carte nominative pour les moins de 25 ans ou les étudiants. Valable 1 mois calendaire sur l'ensemble du réseau	32 €	48 €	64 €
Abonnement annuel jeune	Carte nominative pour les moins de 25 ans ou les étudiants. Valable 1 an sur l'ensemble du réseau	320 € ¹	480 € ²	640 €
Roulez jeunesse	Billet unitaire délivrée sur présentation d'un justificatif d'âge pour les moins de 25 ans. Valable uniquement le mercredi après-midi, samedi, dimanche, fêtes et pendant les vacances scolaires	1,50 €	2,25 €	3 €
Aide à la mobilité	Billet unitaire valable sur présentation de la carte nominative "aide à la mobilité" délivrée par les CCAS des communes	0,75 €	0,75 €	0,75 €
Abonnement mensuel Aide à la mobilité	Carte nominative sur présentation de la carte "aide à la mobilité". Valable 1 mois calendaire sur l'ensemble du réseau	20 €	20 €	20 €

1 : abonnement non valable sur les sections 2 et 3 de la ligne Quimper Brest.

2 : abonnement non valable sur la section 3 de la ligne Quimper Brest. Pour plus d'informations, se renseigner auprès du conducteur ou au 0 810 810 029. Groupes acceptés dans la limite des places disponibles. Renseignements auprès du Transporteur.

Lignes régulières du lot 3

Numéro	O/D
31	Quimper - Brest
32	Le Faou - Daoulas - Brest
33	Dirinon - Loperhet - Brest
34	Camaret - Brest
35	Carhaix - Chateaulin
36	Carhaix - Morlaix
37	Quimper - Camaret
38	Briec - Quimper
60	Quimper - Morlaix
61	Carhaix - Brest
62	Carhaix - Quimper

RAPPORT DE COMPTAGE DU 16 AU 22 NOVEMBRE 2015

Ligne 31 - BREST / QUIMPER

Brest - Quimper &

Jours de circulation	LMMe JV	LMMe JV	D&F	LMMe JVS	D&F	LMMe JVS	V	LMMe JV	LMMe JV
Renvois à consulter	2 - 4	1 - 3						2 - 4	1 - 5
BREST, Gare Routière SNCF		07:00	09:30	10:00	14:15	14:45	16:00		18:05
BREST, Océanopolis			09:38	10:10	14:23	14:55	16:10		18:15
GUIPAVAS, Rody			09:39	10:12	14:24	14:57	16:12		18:17
LE RELECO KERHUON, Moulin Blanc		07:12							
LOPERHET, Bourg			09:55						
DAOULAS, Centre			10:03						
HOPITAL CAMFROUT, Bourg			10:10						
LE FAOU, Centre		07:35	10:20	10:34	14:50	15:20	16:35		18:40
PONT DE BUIS LES QUIMERC, Gare SNCF			10:30		15:00				
PORT LAUNAY, Centre			10:37		15:10				
CHATEAULIN, Office du Tourisme			10:40		15:15				
CHATEAULIN, Gare SNCF	07:30		10:42		15:17			18:40	
CHATEAULIN, Office du Tourisme	07:31							18:42	
CHATEAULIN, Echangeur du Poulliot	07:39	07:51		10:47		15:35	16:50	18:50	18:55
QUIMPER, Park Poullic			11:07	11:07	15:42	15:57	17:12		19:17
QUIMPER, Cité Administrative		08:14	11:12	11:12	15:47	16:02	17:17		19:22
QUIMPER, Alexandre Massé		08:16	11:15	11:15	15:50	16:05	17:20		19:25
QUIMPER, Gare Routière SNCF		08:22	11:20	11:21	15:57	16:12	17:28		19:33

& Service accessible aux personnes à mobilité réduite.

ATTENTION pour les personnes en fauteuil, RÉSERVATION impérative au 02 98 90 88 89 la veille avant 17h00 ou le vendredi avant 17h00 pour les services du samedi et du lundi

1 : Correspondance du Poulliot vers Châteaulin Gare et Office du tourisme, départ du Poulliot à 7h51 et à 18h55

2 : service effectué par un taxi

3 : passage à park poullic sur demande auprès du conducteur à 8:09

4 : Correspondance pour Quimper au Poulliot

5 : Arrêt bibus desservi : La Carène. Pensez à faire signe au conducteur

Aucun car du réseau Penn-ar-Bed ne circule les 25 décembre 2015, 1^{er} Janvier et 1^{er} mai 2016.

Quimper - Brest &

Jours de circulation	LMMe JV	LMMe JV	V	D&F	LMMe JVS	LMMe JVS	LMMe JV	LMMe JV	D&F
Renvois à consulter	2 - 3	1 - 5				4	3	1	
QUIMPER, Gare routière SNCF		07:10	11:35	12:45	12:55	16:40		17:30	17:40
QUIMPER, Alexandre Massé		07:13	11:38	12:48	12:58	16:43		17:38	17:43
QUIMPER, Cité Administrative		07:18	11:41	12:51	13:00	16:50		17:41	17:46
QUIMPER, Park Poullic		07:23	11:46	12:56	13:05	16:55		17:46	17:51
CHATEAULIN, Gare SNCF	07:30						17:50		18:15
CHATEAULIN, Office de Tourisme	07:31						17:53		18:17
PORT LAUNAY, Centre									18:22
PONT DE BUIS LES QUIMERC, Gare SNCF									18:30
CHATEAULIN, Echangeur du Poulliot	07:39	07:43	12:00	13:14	13:20	17:15	18:00	18:04	18:43
LE FAOU, Centre		07:55	12:14	13:26	13:34	17:30		18:18	18:43
HOPITAL CAMFROUT, Bourg									18:50
DAOULAS, Centre									18:55
LOPERHET, Bourg									19:05
GUIPAVAS, Rody		08:20			14:04				19:29
BREST, Océanopolis		08:23	12:46	13:57	14:05				
LE RELECO KERHUON, Moulin Blanc						17:52		18:49	
BREST, Gare Routière SNCF		08:35	12:56	14:05	14:15	18:00		18:57	19:38

& Service accessible aux personnes à mobilité réduite.

ATTENTION pour les personnes en fauteuil, RÉSERVATION impérative au 02 98 90 88 89 la veille avant 17h00 ou le vendredi avant 17h00 pour les services du samedi et du lundi

1 : Correspondance du Poulliot vers Châteaulin Gare et Office du tourisme départ du poulliot à 7h51 et 18h05

2 : service effectué par un taxi

3 : Correspondance pour Brest au Poulliot

4 : Le vendredi risque de retard aux arrêts cité administrative et park poullic en raison des conditions de circulation

5 : Arrêt bibus desservi : La Carène. A signaler au conducteur à la montée dans le car

Aucun car du réseau Penn-ar-Bed ne circule les 25 décembre 2015, 1^{er} Janvier et 1^{er} mai 2016.

Analyse qualitative & quantitative

1/ Fréquentation du service

	Brest -> Quimper	Quimper -> Brest	Cumul
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Total Semaine			

La ligne est fréquentée régulièrement dans les 2 sens. Nous constatons une plus forte affluence le vendredi ce qui correspond aux retours des élèves internes.

Sens Brest - Quimper

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Cumul
07h00								
9h30								
10h00								
14h15								
14h45								
16h00								
18h05								

Sens Quimper - Brest

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Cumul
07h10								
11h35								
12h45								
12h55								
16h40								
17h30								
17h40								

Nous constatons que la ligne 31 dans les 2 sens, est fréquentée la semaine principalement aux horaires du matin (7h00/7h10) dans les 2 sens et aux horaires du soir (18h05/17h30).

Comme nous le remarquons plus haut, le vendredi est le jour où il y a le plus d'affluence car il s'agit des élèves internes qui rentrent pour le week-end.

RAPPORT DE COMPTAGE DU 08 AU 14 DECEMBRE 2014

Ligne 31 – BREST / QUIMPER

Brest - Quimper &

Jours de circulation	LMMeJV	LMMeJV	D&F	LMMeJVS	D&F	LMMeJVS	V	LMMeJV	LMMeJV
Renvois à consulter	2 - 5	1	6		6			2 - 5	1
BREST, Gare Routière		07:00	09:30	10:00	14:15	14:40	16:10		18:00
BREST, Océanopolis			09:38	10:08	14:23	14:48	16:18		18:08
GUIPAVAS, Rody (BIBUS 8,11 et 14)			09:39	10:09	14:24	14:49	16:19		18:09
KERHUON, Spadium Parc (BIBUS 11 et 14)		07:08							
LOPERHET, Bourg			09:55						
DAOULAS, Centre			10:05						
HOPITAL CAMFROUT, Bourg			10:10						
LE FAOU, Centre		07:35	10:15	10:34	14:50	15:15			18:35
PONT DE BUIS LES QUIMERC, Gare SNCF			10:25		15:05				
PORT LAUNAY, Centre			10:35						
CHATEAULIN, Office du Tourisme			10:40		15:17				
CHATEAULIN, Gare SNCF	07:25		10:42		15:22			18:40	
CHATEAULIN, Office du Tourisme	07:26							18:42	
CHATEAULIN, Echangeur du Poullot	07:34	07:51				15:30		18:50	18:50
QUIMPER, Cité Administrative		08:12	11:10	11:08	15:45				19:15
QUIMPER, Alexandre Masse		08:14	11:13	11:13	15:48	15:58	17:20		19:20
QUIMPER, Résistance		08:17	11:15						
QUIMPER, Gare Routière SNCF		08:22	11:20	11:20	15:55	16:06	17:25		19:30

Quimper - Brest &

Jours de circulation	LMMeJV	LMMeJV	V	D&F	LMMeJVS	LMMeJVS	LMMeJV	LMMeJV	D&F
Renvois à consulter	2,3	1					2 - 4	1	6
QUIMPER, Gare routière SNCF		07:10	11:35	12:45	12:55	16:40		17:30	17:40
QUIMPER, Alexandre Masse		07:13		12:48	12:58	16:43		17:33	17:43
QUIMPER, Cité Administrative		07:20		12:51	13:00	16:50		17:36	17:46
CHATEAULIN, Gare SNCF	07:25						17:40		18:13
CHATEAULIN, Office de Tourisme	07:26						17:45		18:15
PORT LAUNAY, Centre									18:20
PONT DE BUIS LES QUIMERC, Gare SNCF						V			18:25
CHATEAULIN, Echangeur du Poullot	07:34	07:40			13:20	17:15	17:58	18:00	
LE FAOU, Centre		07:52	12:15	13:26	13:37	17:30		18:14	18:37
HOPITAL CAMFROUT, Bourg									18:45
DAOULAS, Centre									18:50
LOPERHET, Bourg									18:58
GUIPAVAS, Rody (BIBUS 8,11 et 14)		08:17			14:04				19:29
BREST, Océanopolis		08:22	12:45	13:57	14:05				
Kerhuon, Spadium Parc (Bibus 8,11 et 14)								18:42	
BREST, Gare Routière		08:32	12:55	14:05	14:15	17:55		18:50	19:38

Analyse qualitative & quantitative

1/ Fréquentation du service

	Brest -> Quimper	Quimper -> Brest	Cumul
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Total Semaine			

La ligne est fréquentée régulièrement dans les 2 sens. Nous constatons une plus forte affluence le vendredi ce qui correspond aux retours des élèves internes.

Sens Brest - Quimper

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Cumul
07h00								100
09h30								
10h00								
14h15								
14h40								
16h00								
18h00								

Sens Quimper - Brest

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Cumul
07h10								100
11h35								
12h45								
12h55								
16h40								
17h30								
17h40								

Nous constatons que la ligne 31 dans les 2 sens, est fréquentée la semaine principalement aux horaires du matin (7h00/7h10) dans les 2 sens et aux horaires du soir (18h00/17h30). Comme nous le remarquons plus haut, le vendredi est le jour où il y a le plus d'affluence car il s'agit des élèves internes qui rentrent pour le week-end.

RAPPORT DE COMPTAGE DU 13 AU 19 AVRIL 2015

Ligne 31 - BREST / QUIMPER

Brest - Quimper &

Jours de circulation	LMMeJV	LMMeJV	D&F	LMMeJVS	D&F	LMMeJVS	V	LMMeJV	LMMeJV
Renvois à consulter	2 - 5	1	6		6			2 - 5	1
BREST, Gare Routière		07:00	09:30	10:00	14:15	14:40	16:10		18:00
BREST, Océanopolis			09:38	10:08	14:23	14:48	16:18		18:08
GUIPAVAS, Rody (BIBUS 8,11 et 14)			09:39	10:09	14:24	14:49	16:19		18:09
KERHUON, Spadium Parc (BIBUS 11 et 14)		07:08							
LOPERHET, Bourg			09:55						
DAOULAS, Centre			10:05						
HOPITAL CAMFROUT, Bourg			10:10						
LE FAOU, Centre		07:35	10:15	10:34	14:50	15:15			18:35
PONT DE BUIS LES QUIMERCH, Gare SNCF			10:25		15:05				
PORT LAUNAY, Centre			10:35						
CHATEAULIN, Office du Tourisme			10:40		15:17				
CHATEAULIN, Gare SNCF	07:25		10:42		15:22			18:40	
CHATEAULIN, Office du Tourisme	07:26							18:42	
CHATEAULIN, Echangeur du Pouillot	07:34	07:51				15:30		18:50	18:50
QUIMPER, Cité Administrative		08:12	11:10	11:08	15:45				19:15
QUIMPER, Alexandre Masse		08:14	11:13	11:13	15:48	15:58	17:20		19:20
QUIMPER, Résistance		08:17	11:15						
QUIMPER, Gare Routière SNCF		08:22	11:20	11:20	15:55	16:06	17:25		19:30

Quimper - Brest &

Jours de circulation	LMMeJV	LMMeJV	V	D&F	LMMeJVS	LMMeJVS	LMMeJV	LMMeJV	D&F
Renvois à consulter	2,3	1					2 - 4	1	6
QUIMPER, Gare routière SNCF		07:10	11:35	12:45	12:55	16:40		17:30	17:40
QUIMPER, Alexandre Masse		07:13		12:48	12:58	16:43		17:33	17:43
QUIMPER, Cité Administrative		07:20		12:51	13:00	16:50		17:36	17:46
CHATEAULIN, Gare SNCF	07:25						17:40		18:13
CHATEAULIN, Office de Tourisme	07:26						17:45		18:15
PORT LAUNAY, Centre									18:20
PONT DE BUIS LES QUIMERCH, Gare SNCF						V			18:25
CHATEAULIN, Echangeur du Pouillot	07:34	07:40			13:20	17:15	17:58	18:00	
LE FAOU, Centre		07:52	12:15	13:26	13:37	17:30		18:14	18:37
HOPITAL CAMFROUT, Bourg									18:45
DAOULAS, Centre									18:50
LOPERHET, Bourg									18:58
GUIPAVAS, Rody (BIBUS 8,11 et 14)		08:17			14:04				19:29
BREST, Océanopolis		08:22	12:45	13:57	14:05				
Kerhuon, Spadium Parc (Bibus 8,11 et 14)								18:42	
BREST, Gare Routière		08:32	12:55	14:05	14:15	17:55		18:50	19:38

Analyse qualitative & quantitative

1/ Fréquentation du service

	Brest -> Quimper	Quimper -> Brest	Cumul
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			
Total Semaine			

La ligne 31 est très fréquentée et régulièrement dans les 2 sens, même le week-end, malgré le peu d'horaires proposés.

Nous constatons que la ligne 31 reste donc très active et à toute heure durant les vacances scolaires.

Sens Brest - Quimper

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Cumul
07h00								
9h30								
10h00								
14h15								
14h40								
16h10								
18h00								

Sens Quimper - Brest

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Cumul
07h10								
11h35								
12h45								
12h55								
16h40								
17h30								
17h40								



PROJET ARRETE n°... du ...

Portant limitation des services de transport régulier interurbains librement organisés par la société FLIXBUS sur la liaison Brest – Quimper.

La Présidente du Conseil Départemental du Finistère

VU la loi n° 2015-990 du 6 août 2015 *pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques* ;

VU les articles L. 3111-1 et suivants du Code des transports ;

VU les articles 31-1 et suivants du décret n° 85-891 du 16 août 1985 *relatif aux transports urbains de personnes et aux transports routiers non urbains de personnes* ;

VU la délibération en date du ... du Conseil Départemental du Finistère ;

VU l'avis conforme rendu le ... par l'Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières ;

Sur proposition de la Présidente du Conseil Départemental du Finistère,

CONSIDERANT CE QUI SUIT,

La société Flixbus a déposé auprès de l'Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières une déclaration, publiée le 24 février 2016, afin de faire connaître son intention de commercialiser des services de transports routiers sur la liaison Brest - Quimper à travers un itinéraire de 73,2 kilomètres.

En tant qu'autorité organisatrice des transports non urbains, réguliers ou à la demande, en vertu de l'article L. 3111-1 du Code des transports, le Département du Finistère est en charge de l'organisation du service public départemental de transport de voyageurs, assurant sans correspondance la liaison Brest – Quimper.

Conformément à l'avis conforme rendu le par l'Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières à la suite de sa saisine par le Conseil départementale du Finistère le ..., il est établi que les services réguliers interurbains proposés par la société Flixbus sur la liaison Brest – Quimper portent une atteinte substantielle à l'équilibre économique de la ligne Brest – Quimper (ligne 31) du réseau départemental de transport interurbain (réseau Penn Ar Bed), justifiant la prise de mesures limitant de tels services.

Article 1 : Mesures de limitation

En raison de l'atteinte substantielle portée à l'équilibre économique de la ligne Brest – Quimper (ligne 31), les services de transports réguliers interurbains de voyageurs proposés par la société Flixbus doivent être strictement limités aux services dont les horaires ne sont pas positionnés dans l'intervalle de report établi par la collectivité (à plus ou moins une heure d'un service conventionné) à savoir :

- sens Quimper – Brest :
départ entre 20h00 et 21h00 du lundi au jeudi et le samedi,
départ entre 19h45 et 20h25 le vendredi et le dimanche,
1h10 de temps de parcours, 53 places offertes.

Article 2 : Entrée en vigueur

Le présent arrêté entrera en vigueur à compter de l'accomplissement des formalités de publication et sa transmission au Préfet du Finistère. Par ailleurs, les dispositions du présent arrêté seront notifiées à la société Flixbus.

Article 3 : Exécution du présent arrêté

Le directeur général des services du Département est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du Département du Finistère dans un délai d'une semaine à compter de la publication de l'avis rendu par l'Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières sur son site internet.

Fait à Quimper, le ...
La Présidente